



# Procès-verbal du Comité Directeur

## en date du 16 mai 2022

### au Golf de Touraine Château de la Touche, 37510 Ballan-Miré

**Présents :** François JONEAUX ; Nicole DELAOUTRE ; Marie POUPART-LAFARGE ; Henri DESFILLES; Noëlle BORDEAUX ; Gilles MOREAU ; Roland MARION ; Jean-Michel JALLET ; Thierry BASTARD ; Didier BRUNIER ; Frédéric KOELTZ ; Jean-Robert NUZZACI.

**Absents excusés :** Jean-Guy SENOCQ (pouvoir à J-R. NUZZACI) ; Antonin LUZUY (pouvoir à F. KOELTZ), Jean-Michel CAILLIAU (pouvoir à J-M. JALLET)

**Assiste à la Réunion :** Raphaël ARNOULT

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du PV du dernier Comité
- Point sur l'activité
- Résultats sportifs
- Projet infrastructures
- Budget terrain 2022
- Validation de la commission RH
- Assurance collective
- Questions diverses

#### **1. Approbation du PV du dernier Comité :**

Le Procès verbal du comité du 04 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Point sur l'activité :**

Il est présenté le point de passage au 30 avril 2022.

Le mois d'avril est légèrement en retrait par rapport à celui de 2021.

Les Green fees sont en légère baisse. Les droits de jeu sont en hausse.

Ceci est dû vraisemblablement au nombre de compétitions plus élevé.

Une baisse est observée également pour les packs entreprise, parce qu'ils sont soit différés sur les prochains mois, soit remplacés par des cotisations individuelles.

Une réflexion doit être à mener pour adapter au mieux cette offre aux entreprises.

Le rythme de progression des cotisations est satisfaisant. Toutefois le chiffre d'affaires du practice et de l'enseignement sont inférieurs aux prévisions.

Il est également constaté une baisse globale du nombre de participants pour les compétitions.

### **3. Résultats sportifs :**

Frédéric KOELTZ présente l'ensemble des résultats :

- Les seniors dames remportent l'interclub seniors et montent en 1<sup>ère</sup> division.

Dans les épreuves fédérales,

- l'équipe dames se maintient en 3<sup>ème</sup> division.
- après une rencontre héroïque à Seignosse l'équipe 1 masculine monte en deuxième division.
- l'équipe 2 messieurs se maintient en 2<sup>ème</sup> division (des équipes 2).

L'ensemble du Comité adresse ses vives félicitations à l'ensemble des équipiers et en profite pour remercier les partenaires qui soutiennent notre #Projet2026

A venir, en juin les divisions Mid-amateurs dames (Bordeaux) et messieurs (Cholet)

### **4. Projet infrastructures:**

Marie POUPART-LAFARGE et Raphaël présentent les premières esquisses proposées par les architectes suite au cahier des charges qui leur a été transmis.

Le projet est divisé en 3 phases :

- Phase Indoor (bâtiment de l'accueil):

Création d'un espace simulateur, d'un putting-green au rez de chaussée.

Aménagement d'une partie de l'étage en salle multi-usages (réunion, bureau sport...) et une zone de stockage.

L'autre partie de l'étage sera laissée en l'état avec la possibilité d'aménagements ultérieurs.

- Phase extérieure

Création d'un local chariots (manuels) dans le prolongement du local chariot électriques actuel. Création d'un abri supplémentaire pour golfettes.

- Practice connecté

Refonte du practice actuel pour un practice plus spacieux (courbe) avec une partie extérieure en tee line, une zone couverte, une zone sur herbe et la création de boxes fermés pour les enseignants.

Une couverture partielle ou totale par radars Trackman est à l'étude. L'ensemble de ces aménagements est désormais à chiffrer afin d'en étudier la faisabilité et d'envisager une programmation sur les deux prochaines années. Dès lors, une communication sera faite auprès des membres.

## 5. Budget terrain 2022 :

Les investissements pour les machines et installations en 2021 ont atteint 154 k€. Les prévisions pour 2022 font apparaître un besoin d'environ 180 k€. Des arbitrages et des reports sont à réaliser notamment concernant l'aire de lavage du matériel terrain (traitement des eaux, récupération des hydrocarbures).

Les éléments de tonte de rough ont été achetés en début d'année. La livraison de la Triplex à green est prévue pour octobre en Crédit Bail. L'achat de la tondeuse semi rough peut être différé en 2023.

La balayeuse sera remplacée par une machine polyvalente, enfin un broyeur forestier sera loué cette année pour envisager l'opportunité d'un achat en occasion.

### Plan Stratégique 2026

Concernant l'entretien du terrain, un plan stratégique pluriannuel a été établi en tenant compte de tous les besoins :

arrosage, drainage, sablage de fairways, réfection de certains greens, départs et bunkers, ponts, conversion de flore, gestion forestière etc..

Il mérite d'être affiné en terme de programmation mais fait ressortir qu'entre 120 et 150 k€ sont nécessaires annuellement.

**Il est rappelé à l'ensemble des membres les conséquences importantes liées à la prochaine interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires, ceci tant en terme d'entretien général, d'implantation de nouvelles graminées que de matériel, afin de maintenir des conditions de jeux proches de celle que nous avons actuellement.**

## 6. Validation de la commission RH :

François JONEAUX présente le rôle et les missions de cette nouvelle commission :

Respect et contrôle des règles RH, suivi et organisation des entretiens et des objectifs individuels, proposition et suivi de la politique de rémunération, recrutements, formation, mise en place d'un nouvel accord salarial, etc...

L'objectif est également de donner les outils managériaux à nos 2 cadres afin qu'ils suivent et évaluent au mieux la qualité du travail de chaque salarié à sa juste valeur.

La création de cette commission composée en 2022 de François Joneaux, Noëlle Bordeaux et Roland Marion est adoptée par 14 voix pour et une abstention.

## 7. Assurance collective :

Raphaël présente le projet proposé par la Fédération Française de Golf. Chaque membre subissant un empêchement temporaire ou définitif de jouer pourra bénéficier d'un remboursement partiel de sa cotisation avec un maximum de 1500€ par an et bénéficiaire (une carence de 45 j sera appliquée) C'est le club qui souscrira cette assurance collective dès 2023.

La proposition est adoptée par 12 voix pour, deux contre et une abstention.

## 8. Questions diverses :

### ➤ Gestion des arbres

Les grumes seront retirées par la société Paquignon et le déblaiement des houppiers par une société privée prochainement.

La suite du chantier d'abattage est prévue en octobre.

### ➤ Impact de la biodiversité

Il est fait part du problème de la végétation luxuriante des ruisseaux, ce qui empêche les joueurs de récupérer facilement les balles égarées.

Il est précisé qu'entre le 15 mars et le 15 septembre on ne peut intervenir sur la végétation pour être en phase avec le label biodiversité.

**Une communication sur l'ensemble de ces règles ainsi que les travaux effectués sur le parcours va être faite auprès des membres.**

### ➤ Syndic de Copropriété

IM Valauris doit avoir récupéré le dossier de la part de Brosset. M. Mathieu Bourdon doit organiser très prochainement une réunion avec les copropriétaires en vue de ventiler les factures correspondant aux charges.

### ➤ Touraine Cup

La Touraine Cup sera organisée le 24 juin. 16 équipes sont d'ores et déjà engagées, l'organisation est en cours.

➤ **After Work le 19 mai**

Réalisé en partenariat avec Jaguar, avec la présence d'un DJ de 18H00 à 20H30. La communication a été effectuée auprès des membres et sur les réseaux sociaux afin de capter un maximum de participants, golfeurs ou non.

➤ **Appartement 1<sup>er</sup> étage (studio)**

Des estimations ont été fournies par des professionnels. Ce logement étant vacant depuis plus de 3 ans, le sujet d'une éventuelle mise en vente sera évoqué lors du prochain Comité.

➤ **Accès au parcours après 18h30**

Il a été constaté que des joueurs extérieurs non membres accèdent au parcours sans s'acquitter de droits de jeu en fin de journée après que l'accueil soit fermé. Une fermeture du portail de l'entrée automatisée dès 18h30 semble nécessaire avec un lecteur de badge permettant aux seuls membres d'accéder au golf avec leur carte. Une étude de faisabilité va être réalisée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

**Le prochain Comité est fixé au lundi 27 juin à 18H00.**

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Roland MARION